

Conditions Générales de Ventes

1. Application et interprétation

Les présentes conditions sont d'application pour toute commande de produits provenant de notre société. Elles sont d'application à l'exclusion de toute autre condition figurant sur les documents émis par l'acheteur préalablement acceptée par écrit entre les parties.

2. Responsabilité

Milioni Food est responsable de la qualité des marchandises livrées. Si celles-ci présentent des vices, elles doivent faire l'objet d'une réclamation écrite dans les 8 jours suivant la réception, au siège social de la société. Elles seront soit remplacées, soit remboursées. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra plus être reçue et la facture sera considérée comme acceptée.

Les vices de marchandises ayant fait l'objet d'une réclamation écrite ne peuvent en aucun cas entraîner le non-paiement de la facture, si le délai de paiement expire avant que Milioni Food n'ait pris position quant à un remboursement ou une restitution.

Milioni Food ne sera cependant pas tenue responsable de problèmes liés notamment à une cause externe, à de la négligence, au transport, au chargement et au déchargement, à des conditions anormales de température, d'humidité ou de saleté, ou à tout autre acte inapproprié, intentionnel ou non, causé par l'acheteur ou par un tiers.

Les risques de perte ou de dommage de marchandises livrées sont supportés par l'acheteur.

3. Coûts et conditions de livraison

Les prix sont ceux repris sur les listes négociées entre l'acheteur et Milioni Food en vigueur à la date de la commande. Les délais de livraison avancés par Milioni Food ne sont fournis qu'à titre indicatif et ne peuvent être considérés comme un engagement. Tout retard éventuel résultant d'un cas de force majeure ne peut en aucun cas contraindre Milioni Food à indemniser le client, ni à constituer une cause de refus de la commande.

4. Conditions de paiement

Le paiement s'effectue dans les termes prévus et au plus tard dans les trente jours à compter de la date de facturation.

Toutes les livraisons sont payables au siège social de Milioni Food, sis à Courcelles. L'acceptation de lettres de change, chèques ou autres titres de paiement ne pourra être considérée comme novation qu'après leur encaissement effectif.

Toutes les factures, y compris celles dont le délai de paiement n'a pas encore expiré, sont immédiatement exigibles en cas de non-paiement d'une facture.

Milioni Food se réserve le droit d'annuler des commandes en cours, sur simple avis donné à l'acheteur par lettre recommandée et ce sans la moindre obligation d'indemnisation.

A défaut de paiement de tout ou partie d'une facture, le montant restant dû sera majoré de plein droit et sans mise en demeure préalable d'un intérêt de 12% l'an, tout mois commencé étant dû.

En plus des intérêts de retard, tout défaut de paiement entraînera une majoration de plein droit et sans mise en demeure préalable de 15% du montant de la facture à titre d'indemnité forfaitaire avec un minimum de 50 euros.

En cas de demande de concordat (amiable ou judiciaire), la cessation de paiement, même si elle n'est pas établie officiellement ou tout autre fait indiquant l'insolvabilité de l'acheteur, entraîne l'exigibilité immédiate des factures concernant les marchandises livrées.

La propriété des produits commandés ne sera transférée à l'acheteur que lorsque l'entièreté du prix aura été payée, même si les produits ont déjà été livrés. Jusque-là Milioni Food demeure le propriétaire exclusif.

5. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions générales sont exclusivement régies par le droit belge.

Tous les litiges relatifs à ces factures ou contrats relèvent de la compétence des tribunaux de Bruxelles ou du juge de paix du canton de Mons. Toutefois, Milioni Food peut toujours décider de soumettre le litige aux juges compétents de l'arrondissement du domicile du débiteur.